

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de performance Alpha II Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.

Bref aperçu

| | | | |
|--|--|---------------------------------------|------------------------------|
| Date de début des activités de la série : | 7 mars 2022 | Gestionnaire du Fonds : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Valeur totale du Fonds au 31 août 2024 : | 112,6 M \$ | Gestionnaire de portefeuille : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Ratio des frais de gestion (« RFG ») : | Aucune des série OP parts du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement. | | |
| | | Placement minimal : | Établi par contrat |

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds utilisera des stratégies de placements alternatifs, notamment des ventes à découvert, et pourra aussi acheter des titres sur marge ou avec des fonds empruntés. Le Fonds a pour objectif de réduire le risque et d'investir dans un portefeuille diversifié d'actions du monde entier.

L'exposition brute totale du Fonds ne doit pas dépasser 200 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2024)

| | |
|--|---------------|
| 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie | 52,4 % |
| 2. Vanguard S&P 500 ETF | (30,7) % |
| 3. Trade Desk, Inc. (The) | 5,1 % |
| 4. ServiceNow, Inc. | 5,0 % |
| 5. Samsara Inc., cat. A | 5,0 % |
| 6. Datadog, Inc., cat. A | 5,0 % |
| 7. Eli Lilly and Company | 4,9 % |
| 8. UnitedHealth Group Incorporated | 4,1 % |
| 9. Netflix, Inc. | 4,0 % |
| 10. Monday.com Ltd. | 3,8 % |
| Pourcentage total des 10 principaux placements: | 58,6 % |

Nombre total de placements **25**

Répartition des placements (au 31 août 2024)

| | |
|---|----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 52,4 % |
| Technologies de l'information | 37,0 % |
| Fonds indiciels négociés en bourse | (30,7) % |
| Services financiers | 13,3 % |
| Soins de santé | 11,9 % |
| Biens de consommation durables | 9,3 % |
| Services de communication | 7,3 % |
| Autres éléments d'actif (de passif) net | (5,8) % |
| Biens de consommation de base | 3,2 % |
| Immobilier | 2,1 % |

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **de faible à moyen**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

| | | | | |
|--------|--------------------------|-------|------------------|-------|
| Faible | De faible à moyen | Moyen | De moyen à élevé | Élevé |
|--------|--------------------------|-------|------------------|-------|

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série OP du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car aucune des parts de série OP du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

Meilleurs et pires rendements trimestriels

Cette information n'est pas disponible, car aucune des parts de série OP du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car aucune des parts de série OP du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs qui :**

- visant à préserver son capital dans des conjonctures économiques et des contextes de marché variés tout en obtenant des rendements élevés ajustés en fonction du risque provenant d'actions ou de titres connexes non corrélés aux principaux indices de marchés.;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série OP sont proposées aux investisseurs qui effectuent des placements importants dans le Fonds.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes peut donner lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série OP du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série OP du Fonds.

Les frais des de série OP du Fonds comprennent les frais d'administration à taux fixe, les frais d'opérations et les frais du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à 0,05 % de la valeur de la série. Aucune des de série OP du Fonds n'a été émise depuis le lancement, leurs frais d'opérations et leurs frais du Fonds ne sont donc pas encore connus.

Le Fonds peut payer à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. une prime de rendement annuelle correspondant à a) 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par part au dernier jour de l'année civile concernée (avant les distributions versées depuis le dernier seuil de performance, défini dans le prospectus, et compte non tenu de la prime comptabilisée en cours d'année) sur 103 % du seuil de performance, multiplié par b) le nombre moyen de parts en circulation de la série pour la même année civile.

La prime de rendement est estimée et comptabilisée au cours de l'année civile de manière à ce que la valeur liquidative par part reflète cette comptabilisation. Une prime de rendement distincte est calculée pour chaque série de parts offerte par le Fonds. La prime de rendement est calculée et rajustée quotidiennement et elle est payable dans les 30 jours suivant la fin de l'année civile.

Précisions sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission courante. Elle est versée aussi longtemps que vous détenez des actions du Fonds. Cette commission rémunère les services et/ou les conseils qui vous sont fournis par votre représentant et sa société.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. verse une commission de suivi à la société de votre représentant. Cette commission est versée à même les frais de gestion et dépend de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie :

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

Frais**Frais d'échange****Ce que vous payez**

Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.

Frais d'opérations à court terme

Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 90 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujéti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération. Ces frais sont payés au Fonds et s'ajoutent aux autres frais de substitution exigibles.

Frais de gestion

Vous devez négocier les frais de gestion avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et les lui verser directement. Les frais de gestion des parts de la série OP ne peuvent dépasser 2,25 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

40, rue Temperance, 16e étage
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186

Courriel : invest@dynamic.ca
www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.